

Pourquoi la CFDT n'a pas signé L'accord sur l'harmonisation des statuts des planificateurs ?

Flash News

N°32

Délégués Syndicaux

- Pierre Henri BEAUVAL
- Pascal BERTHELOT
- Claudie BOBET
- Philippe DUBOIS
- Jacky JOURNET
- Cécile GAUTIER
- Bernard GUYON-NAUD
- Jean François GROS
- Laurent PAULY
- Herve PHILIPPE



L'emploi des jeunes est une priorité pour la CFDT



L'accord d'harmonisation des statuts des planificateurs chez NextiraOne France vient d'être signé par quatre organisations syndicales (CFTC, FO, CFE-CGC et SUD).

Pourquoi la CFDT n'a pas signé cet accord ?

La CFDT ne veut pas cautionner une nouvelle baisse du pouvoir d'achat pour les planificateurs en 2011. (rappel : variable à 95% maxi en janvier 2010).

La CFDT refuse la remise en cause des accords ARTT de toutes les populations et surtout des Etam sans compensation.

La CFDT refuse la perte des jours ARTT : 9 jours pour les planificateurs, 26 jours pour le Centre Service Clients et 32 jours pour les experts Etam du Terrain. Gardons des conditions de travail acceptables à l'heure ou le stress nous ruine la santé.

Aujourd'hui, la Direction n'applique déjà plus l'accord signé. Des itinérants ont rejoint la Planification et la Direction leur propose un avenant avec une prime pour la perte de la voiture d'entreprise de 1000€ au lieu de 2500€ prévu dans l'accord.

Cet accord fera jurisprudence et demain comme sous entendu dans les conventions, vous perdrez vos acquis.

Attention, les ARTT du Centre service Clients sont en danger avec un risque d'une perte de la prime de poste.

Aujourd'hui, félicitons la Direction, un premier plan bien mené pour une remise en cause petit à petit du temps de travail.

Bientôt, Adieu les primes ! Adieu les ARTT ! Tout cela pour un statut cadre autonome avec des horaires imposés.

La CFDT se bat pour garder les accords du temps de travail que nous avons signé chez ARE en 1999 et 2000.

Rejoignez la CFDT et vous ne le regretterez pas